

L'enfant face à la souffrance de ses parents :

- **Journée d'étude au Palais des congrès de Liège, le 14 mai 2018**
- **Séminaire clinique en groupe restreint (prolongement de la journée d'étude) les 15 mai & 24 et 25 septembre 2018**

Régulièrement la clinique conduit les professionnels de la protection de l'enfance à rencontrer des parents ayant, dans leur propre enfance, été confrontés à des souffrances, des dangers, pour lesquels ils n'ont pas reçu l'aide ou la protection qu'ils étaient en droit d'attendre. Cette méconnaissance de leur propre souffrance peut conduire à l'apparition de différentes pathologies à l'âge adulte : maladie mentale, toxicomanie, alcoolisme et aussi violences conjugales sans oublier les maltraitances physiques ou sexuelles directement infligées aux enfants.

Dans tous les cas un même constat semble s'imposer : l'échec des tentatives auto-thérapeutiques mises en place par ces parents et l'instrumentalisation de l'enfant qui devrait réparer leurs blessures anciennes non résolues.

Comment l'enfant va-t-il à son tour s'adapter à ces souffrances parentales et à leurs multiples expressions ? Que va-t-il mettre en œuvre pour y faire face, voire pour tenter de les résoudre ? Quelle responsabilité court-il le risque de s'attribuer dans leur apparition ou dans leur perpétuation en fonction de son propre développement ?

Ces différentes interrogations renvoyant à l'expérience professionnelle de chacun seront à la base des réflexions présentées durant la journée d'étude et durant le séminaire.

MOYENS PEDAGOGIQUES

La réflexion autour de ces interrogations se fera à partir d'apports théoriques et d'exemples cliniques présentés par le formateur.

Ensuite, les participants auront la possibilité de présenter une situation familiale en relation avec le sujet de la formation et le groupe sera amené à réfléchir à de nouvelles hypothèses de travail, que le formateur aidera à mettre en pratique dans le respect du contexte professionnel du participant, en tenant compte de l'histoire de l'intervention et du lien thérapeutique déjà développé.

PUBLIC CIBLE

Ce séminaire est réservé aux professionnels qui travaillent avec des familles et qui sont familiers de l'approche systémique.

FORMATEUR

Thérapeute familial et de couples, Jean-Paul MUGNIER dirige depuis plus de 20 ans l'Institut d'Etudes Systémiques à Paris. Sa formation initiale d'éducateur spécialisé l'a conduit à se sensibiliser très tôt aux questions liées à la maltraitance et à s'interroger sur les moyens à mettre en œuvre pour venir en aide aux enfants victimes de sévices, de négligences comme à leurs parents. Formateur et superviseur, il intervient auprès de nombreuses équipes tant dans le champ médico-social que dans le domaine de la protection de l'enfance. Directeur des collections « Psychothérapies créatives » et « Penser le monde de l'enfant » aux éditions Fabert, il est également l'auteur de nombreux essais et romans parmi lesquels « Les stratégies de l'indifférence », « La promesse des enfants meurtris », ou encore « Le silence des enfants ».

INFORMATIONS PRATIQUES

Lieu : Liège

Dates : les lundi 14 et mardi 15 mai 2018 et lundi 24 et mardi 25 septembre 2018.

Frais d'inscription: **La participation à la journée du 14 mai est obligatoire pour participer au séminaire.**

Pour les 4 journées : Inscription individuelle: 390 € (450 CHF) - Par convention (formation continue) en France : 540 €

BULLETIN D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire à une formation, merci de remplir impérativement un bulletin d'inscription :

- Par internet via notre site www.parole.be ;
- Ou en utilisant le bulletin ci-dessous et en nous le renvoyant soit par mail (info@parole.be), soit par courrier postal.

Nom : Prénom :

ADRESSE PRIVEE :

Rue : N° :
Ville : Code postal :
Pays : Tél :
e-mail :

ADRESSE PROFESSIONNELLE :

Institution
Rue : N° :
Ville : Code postal :
Pays : Tél :
e-mail :

PAIEMENT

- J'effectue un virement européen de € sur le compte IBAN : BE37 7755 9056 5828 BIC : GKCCBEBB (Belgique, France, Luxembourg...)
- Mon organisme envoie une attestation de prise en charge et règle par mandat administratif – n° d'agrément : 11 75 34 59 875 (inscription par convention en France)
- J'effectue un virement de € sur le compte IBAN : FR80 3000 2005 6100 0045 1265 R 84 (France)
- J'envoie un chèque de € à l'ordre de "Parole d'Enfants" (France)
- J'effectue un virement de CHF sur le compte CCP de Parole d'Enfants n°40-688752-4 à Bern – IBAN CH58 0900 0000 4068 8752 4 BIC : POFICHBEXX (Suisse)

FACTURE

- Je désire recevoir une facture établie au nom de
à mon adresse privée professionnelle

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Nous attirons votre attention sur le fait que votre réservation ne sera effective qu'à la **réception de votre paiement** ou d'une attestation de prise en charge signée par votre employeur.

Les places seront attribuées dans la limite des places disponibles, dans l'ordre chronologique d'arrivée des versements.

N'hésitez pas à prendre contact avec nous pour faire une réservation provisoire dans l'attente de la réponse de votre employeur.

EN CAS D'ANNULATION

Les **annulations de votre part** ne font pas l'objet de remboursement.

Lorsqu'il y a une liste d'attente pour un groupe dont le nombre de participants est limité, nous vous proposons un arrangement à l'amiable s'il nous est possible de vous remplacer.

Nous nous réservons le droit d'annuler la formation si un nombre minimal de participants n'est pas atteint. Dans ce cas, le remboursement est intégral.

DATE ET SIGNATURE

.....

Association Parole d'Enfants